

**BASES JURIDIQUES DE LA CAMPAGNE**  
**"GAGNEZ JUSQU'A UN AN DE COURSES EN BON D'ACHAT AVEC RIA"**

**1. Organisateur de la Campagne et conditions officielles.**

**1.1 "GAGNEZ JUSQU'A UN AN DE COURSES EN BON D'ACHAT AVEC RIA"**, ci-après dénommée la "**Campagne**", est organisée et menée conjointement par les entités RIA visées à l'Annexe 1 des présentes Conditions Générales (ci-après dénommées "**RIA**") à l'égard des clients de chacun des pays participant à cette Campagne et visés à la Section 2 ci-dessous (les "**Territoires**"), et, aux fins de l'organisation de la Campagne sur le territoire de la Roumanie, SC. BALLOONLINE SRL, (ci-après dénommée "**BALLOONLINE**") dont le siège social est situé au 31 Razboieni Street, 1st Floor, Cluj County, Cluj-Napoca, Roumanie, et dont le numéro d'enregistrement est RO37077887. RIA et BALLOONLINE, chacun désigné comme "Co-organisateur", sont conjointement désignés comme les "**Organisateurs**". Aux fins de la présente Campagne, les responsabilités et les droits de BALLOONLINE à l'égard des participants et des gagnants sont limités à la gestion des obligations fiscales et similaires applicables aux Prix en Roumanie.

**1.2** La Campagne se déroulera conformément aux conditions générales énoncées dans le présent document. En s'inscrivant à cette Campagne sur le site Internet [www.cumparaturia.ro](http://www.cumparaturia.ro) (le "**Site Internet** ") comme indiqué à la section 5.1 ci-dessous, tous les Participants (tels que définis dans la section 5.1) acceptent d'être liés par les termes et conditions énoncés dans le présent document et par toute modification qui pourrait y être apportée ultérieurement. RIA se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment, cette information est mise à disposition de tous les Participants sur son site Internet [www.cumparaturia.ro/regulament](http://www.cumparaturia.ro/regulament).

**1.3** Les Participants reconnaissent qu'avant de commencer le processus d'inscription, ils ont lu et compris tous les termes et conditions décrits dans le présent document, ainsi que toutes les conditions relatives aux conditions de participation et d'enregistrement dans la Campagne. Pour toute question ou préoccupation concernant cette Campagne ou les termes et conditions décrits ici, les Participants peuvent contacter le service clientèle de RIA aux numéros de téléphone fournis par chaque entité RIA participant à la Campagne, en fonction du pays de résidence du Participant, comme spécifié dans l'Annexe 1.

**2. Période et portée géographique de la Campagne**

La Campagne se déroulera du 1<sup>er</sup> février 2024 au 21 avril 2024 inclus (la "**Période de Campagne**") sur les territoires nationaux de la Roumanie, de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Royaume-Uni, de l'Irlande, de la France, des Pays-Bas et de la Belgique (les "**Territoires**"). Aux fins du présent paragraphe, toutes les heures sont réputées correspondre au fuseau horaire en vigueur en Europe centrale (CET - GMT+1) et la période de chaque jour commence à 00h00 et se termine à 23h59.

**3. Conditions de participation à la Campagne**

**3.1** Pendant la Période de la Campagne, toute personne souhaitant participer à la Campagne, conformément aux exigences décrites à la section 4, doit (i) réaliser un transfert d'argent (envoi) depuis l'un des territoires (y compris la Roumanie) vers la Roumanie, ou (ii) recevoir un transfert d'argent en Roumanie depuis l'un des Territoires (y compris la Roumanie), ou (iii) réaliser un transfert d'argent (envoi) depuis la Roumanie vers n'importe quel point de paiement du réseau international de RIA (les "**Participants**"). À des fins de clarification, les transferts d'argent de n'importe quel Territoire vers la Roumanie peuvent servir aux

clients à participer lorsqu'ils s'inscrivent à la Campagne en tant qu'expéditeur et/ou bénéficiaire du même transfert d'argent.

**3.2** Les transferts d'argent vers la Roumanie peuvent être reçus par le bénéficiaire dans l'un des bureaux de C.N. POSTA ROMANA S.A. ("**Posta Romana** ") ou SC SMITH & SMITH SRL ("**Smith & Smith** ") qui sont intégrés en tant que points de paiement du réseau international de RIA partout en Roumanie et les transferts d'argent depuis les Territoires peuvent être réalisés depuis n'importe quel point de vente RIA (Agence de Ria, Agent de RIA et Correspondant de RIA), y compris Posta Romana et Smith & Smith, intégrés en tant que points d'envoi du réseau international de RIA partout dans les Territoires. Les participants peuvent consulter la liste complète des points de vente de RIA, y compris leurs propres Agences, Agents et Correspondants, à l'adresse électronique suivante <https://www.riamoneytransfer.com/fr-be/locations>.

**3.3** Les transferts d'argent des Territoires participant vers la Roumanie peuvent également être réalisés en ligne via l'application Ria Money Transfer (disponible sur Google Play Store pour les appareils Android et Apple App Store pour les appareils IOS) ou le site Internet ([www.riamoneytransfer.com](http://www.riamoneytransfer.com)) via (i) Ria Lithuania UAB depuis n'importe quel Territoire à l'exception du Royaume-Uni ou via (ii) Euronet Payment Services Limited depuis le Royaume-Uni, sous réserve des termes et conditions applicables au service de transfert d'argent en ligne. Les transferts d'argent en ligne sont enregistrés sur le Territoire à partir duquel le transfert d'argent a été réalisé en ligne, indépendamment du pays de résidence du participant ou d'autres éléments de localisation.

**3.4** Chaque personne qui envoie ou reçoit un transfert d'argent se voit attribuer un numéro de transaction unique correspondant au transfert d'argent concerné qui apparaît sur le reçu sous la rubrique "Numéro de référence" (dans le cas de transferts d'argent par l'intermédiaire de Smith & Smith), ou "Numéro d'ordre" (dans tous les autres cas) ("**Numéro de référence de l'ordre**") grâce auquel le client peut s'inscrire à cette campagne sur le Site Internet (ci-après les "**Participants**"). Un participant, que ce soit en tant qu'expéditeur ou en tant que bénéficiaire, peut participer à la Campagne autant de fois qu'il a envoyé ou reçu de transfert d'argent et qu'il remplit les conditions de participation mentionnées à la section 4 ci-dessous. La participation à la Campagne est personnelle et gratuite et, par conséquent, la participation d'une personne autre que le participant n'est pas autorisée.

#### **4. Exigences relatives aux participants**

**4.1** Pour être participant, toutes les conditions cumulatives suivantes doivent être remplies :

- (a) Être une personne âgée de plus de 18 ans à la date de l'envoi ou de la réception de l'opération de transfert d'argent.
- (b) Se trouver sur le Territoire avec une pièce d'identité valide au moment de l'envoi ou de la réception du transfert d'argent ;
- (c) Le Participant doit (i) envoyer ou recevoir un transfert d'argent comme décrit à la section 3.1, et (ii) le transfert d'argent au moment du Tirage doit avoir été correctement payé au bénéficiaire auquel les fonds ont été envoyés (conformément à l'ordre de paiement émis) au plus tard le jour précédant la fin de la Période de Campagne. Pour cette raison, les transferts d'argent qui n'ont pas été payés et/ou qui ont été annulés pour quelque raison que ce soit avant cette date ne seront pas acceptés dans le cadre de la Campagne ;
- (d) Le participant doit s'inscrire sur le site web comme indiqué à la section 5.1 ci-dessous.

**4.2** RIA se réserve le droit de rejeter toute participation ou inscription (et d'attribuer le Prix à un autre gagnant figurant sur la Liste de Réserve), à sa seule discrétion et sans préavis, à tout Participant qui (i) ne

respecte pas l'une des conditions générales décrites dans le présent document ou ne respecte pas, à la seule discrétion de RIA, l'une des conditions applicables au transfert d'argent, y compris, sans s'y limiter, la fourniture de coordonnées erronées. Pour les besoins de la présente Section, le terme " erroné " signifie : (i) les coordonnées du bénéficiaire ou de l'expéditeur sont indiquées de manière incorrecte ou incomplète sur le document en vertu duquel les ordres de transfert d'argent ont été passés ; ou (ii) le Participant agit de manière frauduleuse ou illégale ; (iii) le Participant ne participe pas de bonne foi.

**4.3 Les membres de la famille et les affiliés des personnes responsables de cette Campagne ne peuvent pas participer à cette Campagne.**

## **5. Mécanisme de la Campagne**

### **5.1 Enregistrement**

Pour s'inscrire à cette Campagne, les Participants doivent remplir le formulaire en ligne sur le site web en fournissant les informations suivantes pour les opérations payées: le Numéro de Référence de la Transaction, nom et prénom, numéro de téléphone et adresse électronique. Le nom et le prénom du Participant doivent être les mêmes que ceux indiqués sur le bordereau de transaction fourni lors du paiement ou de l'envoi du transfert d'argent (c'est-à-dire les informations du bénéficiaire dans le cas de transferts d'argent reçus en Roumanie depuis les Territoires et les informations de l'expéditeur dans le cas de transferts d'argent envoyés depuis la Roumanie vers n'importe quel point de paiement du réseau international de RIA.

Si un participant ne dispose pas d'un numéro de téléphone, il peut s'inscrire en utilisant le numéro de téléphone d'un parent au premier degré. À l'exception de l'adresse électronique, toutes les données énumérées ci-dessus sont obligatoires pour que le participant puisse s'inscrire avec succès à cette Campagne. L'inscription n'est valable que si toutes les données personnelles ont été correctement fournies et si les noms et prénoms sont corrects selon le document d'identité valide utilisé lors de l'envoi ou de la réception du transfert d'argent. L'inscription est subordonnée à l'acceptation des conditions générales de cette Campagne et de la politique globale de confidentialité de RIA. Une fois l'inscription réussie, les participants seront redirigés vers le site web de confirmation à l'adresse suivante : [www.riapromos.com/home/ro/cumparaturia/succes/](http://www.riapromos.com/home/ro/cumparaturia/succes/)

### **5.2 Caractère gratuit de la Campagne**

**L'INSCRIPTION A CETTE CAMPAGNE EST GRATUITE.** Les Participants ne sont pas tenus de payer des frais supplémentaires, autres que les frais déjà payés pour envoyer ou recevoir un transfert d'argent, qui est l'une des conditions de participation à cette Campagne, comme indiqué à la section 4 ci-dessus, et qui constitue la contrepartie légale de la participation à cette Campagne. Les Participants et les Gagnants, tels que définis à la section 7 ci-dessous, seront responsables de tous les coûts et dépenses qui ne sont pas expressément inclus dans les présentes conditions légales.

## **6. Prix de la Campagne**

**6.1** Le montant total cumulé des prix de cette Campagne est de DOUZE MILLE DEUX CENT EUROS (12 200 €) (l'équivalent en leu roumain et en livres sterling sera établi en fonction du taux de change le jour de la sélection du Gagnant pour le bon d'achat pour des courses dans un supermarché partenaire) et représente la valeur nette après retenue des taxes applicables par les Organismes, le cas échéant. Les prix, tels que

définis ci-dessous, consisteront en des bons d'achat de différents montants et conditions à échanger dans l'une des chaînes de supermarchés énumérées ci-dessous en fonction du territoire dans lequel le Gagnant a commandé ou reçu le transfert d'argent (les "**Bons d'Achat**") :

<b>Pays</b>	<b>Chaîne de supermarchés</b>
Roumanie	Carrefour, Kaufland ou Auchan
Espagne	Carrefour
Allemagne	Kaufland
Autriche	Kette
Royaume-Uni	Sainsbury ou Tesco
Irlande	Lidl
France	Carrefour
Belgique	Carrefour ou Delhaze
Pays-Bas	Jumbo ou Alberthein

L'échange de ces Bons d'Achat peut être soumis aux conditions générales de la chaîne de supermarchés concernée.

Les prix consistent en

- (a) Deux (2) grands prix consistant chacun en douze (12) Bons d'Achat d'une valeur de TROIS CENT euros (300 €) chacun (les "**Premiers prix**") ; et
- (b) Vingt-cinq (25) Bons d'Achat de DEUX CENT euros (200 €) chacun (les "**Deuxième Prix** ")

Tous désignés comme les "**prix**" et individuellement comme le "**prix**".

Il est également entendu que seuls les Clients ayant renvoyé leur bon de participation selon les conditions définies à la section 5.1 Enregistrement peuvent se voir attribuer un lot.

### **6.3 Conditions supplémentaires**

En acceptant les Prix et en échangeant les Bons d'Achat, les participants acceptent les conditions supplémentaires et distinctes stipulées par l'émetteur du bon (les chaînes de supermarchés sont énumérées ci-dessus).

### **6.4 Limitation des attributions**

Les prix ne sont pas transférables et consistent uniquement en ce qui précède. Aucun autre prix ne sera proposé. Les prix ne peuvent être échangés contre des espèces. RIA n'accepte aucune responsabilité envers les Gagnants en cas d'insatisfaction concernant le prix.

## **7. Élection des lauréats**

**7.1** Entre le 22 et le 28 avril 2024, RIA organisera le tirage au sort pour sélectionner de manière aléatoire les gagnants de tous les prix parmi les participants qui se conforment à toutes les conditions générales de

la présente Campagne au moyen d'un outil numérique basé sur le Web (le " **tirage au sort** "). Un enregistrement d'écran de l'ordinateur et du processus de sélection ainsi que des gagnants qui en résultent sera utilisé. Toutes les données des Participants valablement inscrits seront centralisées dans une liste unique avant la participation au tirage au sort.

Le tirage au sort consistera en vingt-sept (27) tirages au sort individuels pour les prix énumérés à la section 5 ci-dessus afin de sélectionner les Gagnants qui remporteront les prix offerts dans le cadre de la Campagne parmi les Participants figurant sur ladite liste dans l'ordre suivant (les "**Gagnants**") :

- **Un (1) Gagnant pour un (1) Premier prix** sera sélectionné parmi les Participants qui se sont inscrits à la Campagne pour (i) avoir reçu un transfert d'argent en Roumanie depuis n'importe quel Territoire (y compris la Roumanie), ou (ii) avoir envoyé un transfert d'argent depuis la Roumanie vers n'importe quel point de paiement du réseau international de RIA ;
- **Un (1) Gagnant pour un (1) Premier prix** à sélectionner parmi les Participants qui se sont inscrits à la Campagne pour avoir envoyé un transfert d'argent depuis l'un des territoires (y compris la Roumanie) vers la Roumanie ; et
- **Vingt-cinq (25) Gagnants pour un Deuxième Prix**, à sélectionner parmi les Participants qui se sont inscrits à la Campagne pour (i) avoir reçu un transfert d'argent en Roumanie depuis n'importe quel Territoire (y compris la Roumanie), ou (ii) avoir envoyé un transfert d'argent depuis la Roumanie vers n'importe quel point de paiement du réseau international de RIA.

Dix (10) gagnants supplémentaires seront également sélectionnés au hasard en tant que suppléants pour tous les Prix (la " **Liste de réserve** "), qui se verront attribuer les Prix dans l'ordre de leur sélection lors du Tirage au sort, au cas où un Prix ne pourrait être attribué au Gagnant correspondant. Le Tirage au sort sera effectué en présence d'un comité désigné par RIA.

## 7.2 Notification des Gagnants

Les Gagnants seront informés au plus tard 30 jours après le tirage au sort. Chaque Gagnant sera contacté par téléphone au maximum 5 fois, au moins 2 jours différents. Si un Gagnant ne peut être contacté, le prix sera annulé et un autre gagnant de la Liste de Réserve sera sélectionné. Chaque Gagnant doit communiquer, au moment où il reçoit l'appel, qu'il accepte le prix qui lui a été attribué. En cas d'abandon du prix, le Gagnant suivant sur la liste de réserve sera contacté. Si la Liste de Réserve est épuisée, le prix ne sera pas attribué.

## 7.3 Promotion des lauréats

En participant à cette Campagne, les Gagnants acceptent de participer à toute publicité jugée raisonnable par RIA à la suite de la Campagne. La liste des Gagnants sera annoncée sur le site Web au plus tard le 15 mai 2024. Un consentement explicite sera demandé aux Gagnants si les lois locales applicables l'exigent.

RIA informera les Gagnants par courrier électronique de la publication de cette liste (la "**publication des Gagnants**").

## 8. Cérémonie de remise des prix

Les prix seront attribués aux Gagnants après l'annonce décrite au point 7.3 ci-dessus. Le Gagnant doit présenter sa pièce d'identité pour recevoir le Prix. Chaque Gagnant pourra choisir la chaîne de supermarchés de son Territoire dans la liste fournie à la Section 6.2 ci-dessus, dans laquelle il souhaite recevoir le(s) Bon(s) d'achat. RIA communiquera la liste des lieux où les Gagnants pourront retirer les Bons d'Achat.

En ce qui concerne le Premier Prix, le Gagnant doit retirer les 12 Bons d'Achat auprès de l'Agent de paiement de son choix dans un délai maximum de 30 jours à compter de la Publication des Gagnants. Les Bons d'Achat peuvent être échangés auprès de la chaîne de supermarchés choisie par le Gagnant dans le délai fixé par chacune d'entre elles.

En ce qui concerne les Gagnants d'un Deuxième Prix, ces Gagnants disposeront d'un délai de 30 jours à compter de la publication des Gagnants pour récupérer le Bon d'achat. Le Bon peut être échangé dans la chaîne de supermarchés choisie dans la période établie par chacun d'entre eux.

Les Bons d'Achat ne peuvent être échangés qu'en personne par les Gagnants, sur présentation de la pièce d'identité, dans les lieux autorisés par RIA (<https://www.riamoneytransfer.com/fr-be/locations>). Dans le cas où un Participant n'est pas en mesure de contacter une Agence, un Agent ou un Correspondant, le Prix peut être échangé par une autre personne détenant une procuration pour agir au nom du Gagnant.

## **9. Limitation de la responsabilité**

**9.1** RIA est exonérée de toute responsabilité découlant de la remise du Bon d'achat à la personne désignée comme mandataire, ainsi que du règlement de toute indemnité ou réclamation.

**9.2** Les Organismes ou l'un de leurs prestataires de services ne peuvent en aucun cas être tenus de dédommager le Gagnant ou d'accepter une quelconque responsabilité en cas de perte, de dommage ou de responsabilité, quels qu'ils soient, résultant de l'obtention du prix.

**9.3** Les organisateurs ont le droit de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de tentative de fraude, d'abus ou de toute autre tentative susceptible d'affecter l'image de la Campagne, des Organismes ou des chaînes de supermarchés partenaires.

**9.4** En cas de litige sur la validité de l'inscription à la Campagne, la décision des Organismes est définitive. Les Organismes sont déchargés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- (i) les inscriptions en dehors de la Période de la Campagne et les problèmes techniques éventuels qui les rendent possibles ;
- (ii) les enregistrements dépourvus de l'une ou l'autre des données obligatoires et tout problème technique le permettant ;
- (iii) tout litige concernant les droits sur les numéros de téléphone/adresses électroniques des Participants ;
- (iv) toute erreur dans les données fournies par les Gagnants sélectionnés. Les Organismes ne sont pas responsables des coordonnées manquantes ou inexactes, qui relèvent de la seule responsabilité des Participants. Les Organismes n'ont aucune obligation dans le cas où les coordonnées fournies par les Participants seraient incorrectes, ce qui entraînerait l'impossibilité de contacter le Gagnant pour lui remettre le Prix correspondant ;
- (v) dans le cas où un Participant n'est pas en mesure d'utiliser le Prix pour une raison qui n'est pas liée aux Organismes ;
- (vi) dans le cas où un Participant inscrit à la Campagne est partiellement ou totalement incapable de participer au processus de validation, si cette incapacité est due à des facteurs indépendants de la volonté des Organismes, tels que des informations incorrectes, incomplètes, transmises avec des interruptions ou des retards ou autrement déformées en raison des actions de ceux qui utilisent le site

web, du mauvais fonctionnement des appareils électroniques, des applications ou de l'équipement technique utilisés dans le cadre de la Campagne en cours. Ces circonstances peuvent également être dues à des difficultés techniques pouvant affecter les connexions Internet et/ou les applications/équipements techniques du fournisseur d'accès à Internet ou le dysfonctionnement de la plateforme de courrier électronique, dans le cas des Organismes ou des Participants. Ces circonstances peuvent également être dues à des changements de législation susceptibles d'influencer le déroulement de la Campagne (tels que des décisions prises par les autorités, des guerres, des catastrophes naturelles ou des événements similaires), les prix acquis dans le cadre de la Campagne, leur valeur, leur fonction, leurs conditions d'acquisition et/ou de distribution ;

(vii) dans le cas où un Gagnant ne respecterait pas les conditions de validation du présent document ;

(viii) les situations dans lesquelles le numéro de téléphone avec lequel les participants se sont inscrits ne peut être identifié ou appelé (incorrect, non attribué, désactivé, bloqué, hors de la zone de couverture du fournisseur de services téléphoniques), ce qui empêche les Organismes de contacter le participant ; les interruptions/dysfonctionnements des fournisseurs de services téléphoniques dus à l'encombrement du réseau ou à des périodes de trafic intense ; ou

(ix) pour tous les dommages que les Gagnants pourraient subir en relation avec les prix attribués, quelle que soit la nature de ces dommages, sauf dans les cas expressément prévus par la loi et qui requièrent un autre type de responsabilité.

La participation à cette Campagne implique l'obligation pour les Participants de respecter les dispositions des présentes conditions générales.

## 10. Politique de confidentialité

Les organisateurs s'engagent à protéger la vie privée des Participants. Les informations personnelles fournies par les Participants resteront confidentielles et ne seront utilisées que pour contacter les Gagnants, sauf demande contraire de la personne concernée. Les entités de RIA mentionnées dans l'Annexe 1, responsables de la Campagne dans les Territoires, sont responsables des données personnelles collectées. Les coordonnées du délégué à la protection des données des entités RIA sont les suivantes : [dpo@riamoneytransfer.com](mailto:dpo@riamoneytransfer.com). Les données fournies par les Participants, en l'occurrence leur nom complet, leur numéro de téléphone, leur adresse électronique et le Numéro de Référence de la Transaction du transfert d'argent, seront ci-après dénommées les " Données ". Le traitement des données des Participants à cette Campagne est nécessaire pour gérer leur participation, et en s'inscrivant à la Campagne, le Participant reconnaît être informé de la politique de protection des données de RIA disponible à l'adresse <https://www.riamoneytransfer.com/fr-be/privacy-policy/>. RIA ne conservera ces données que jusqu'à la fin de cette Campagne et après l'expiration du délai de prescription pour une éventuelle action en justice. Toutefois, les données fournies peuvent être bloquées aussi longtemps que l'exige la législation applicable en matière de protection des données personnelles. Les données des Participants pourront être divulguées à des tiers si cela est nécessaire pour se conformer à des obligations légales ou fiscales. Les données des Participants seront également accessibles aux prestataires de services externes liés à la Campagne (tels que les agents de RIA et le prestataire de services chargé de la gestion de cette Campagne), avec lesquels RIA a conclu les accords nécessaires pour garantir le respect de ses obligations en tant que responsables du traitement des données.

Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition au traitement, de limitation du traitement, de portabilité des données et de suppression en envoyant leurs demandes par lettre adressée à RIA à calle Cantabria n°2-2ª planta, CP 28108, Alcobendas (Madrid) ou par courrier électronique à [dpo@riamoneytransfer.com](mailto:dpo@riamoneytransfer.com), en joignant à leur demande une copie de leur document

d'identification valide. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la politique de protection des données de RIA.

## **11. Force majeure**

La Campagne ne peut prendre fin avant le début de la période de Campagne qu'en cas de force majeure rendant impossible la réalisation de la Campagne ou si RIA en décide ainsi et communique la modification en temps utile des termes et conditions énoncés dans le présent document.

## **12. Les litiges**

Tout malentendu pouvant survenir entre les Organismes et les Participants sera résolu par accord mutuel ou, dans les cas où cela n'est pas possible, les litiges seront résolus par le tribunal compétent, comme indiqué à la section 15 ci-dessous.

## **13. Impôts et taxes**

Le calcul, la retenue et le paiement de tous les impôts applicables aux prix conformément à la législation en vigueur seront effectués par (i) BALLOONLINE pour les Gagnants résidant en Roumanie et (ii) RIA pour les Gagnants résidant dans tout autre territoire. Toute autre obligation financière de quelque nature que ce soit relève de la seule responsabilité des Gagnants.

## **14. Divisibilité**

Si une disposition ou une partie d'une disposition des présentes conditions générales est ou devient invalide, illégale ou inapplicable, elle est réputée modifiée dans la mesure minimale nécessaire pour la rendre valide, légale et applicable. Si une telle modification n'est pas possible, la disposition ou une partie de celle-ci sera considérée comme supprimée. Toute modification ou suppression d'une disposition ou d'une partie d'une disposition en vertu de la présente section n'affecte pas la validité et le caractère exécutoire des autres conditions décrites dans la présente section.

## **15. Droit applicable et juridiction compétente**

Les termes et conditions du présent document sont régis par la loi du Territoire de résidence du Participant. RIA et les Participants se soumettent à la compétence exclusive des cours et tribunaux d'Alcobendas (Madrid, Espagne) pour la résolution de tout litige, sauf si la loi prévoit que les cours et tribunaux d'un autre lieu sont compétents, auquel cas les litiges découlant de la présente Campagne seront soumis aux cours et tribunaux établis par la loi.

**Annexe 1 - Entités Ria agissant en tant qu'organisateur**

<b>Nom et numéro d'identification de l'entité RIA</b>	<b>Territoire responsable de</b>	<b>Adresse du siège social</b>	<b>Coordonnées</b>
Ria Payment Institution, EP, S.A. (Numéro TVA A80696792)	Roumanie	Calle Cantabria nº 2, Planta 2ª, Edif. Amura, 28108 Alcobendas (Madrid), Espagne	+40312295480
	Espagne		+34 917613760
	Allemagne		+4930221521950
Ria Financial Services Austria GmbH (numéro d'enregistrement 475371a)	Autriche	Marokkanergasse 7, 1030 Vienne, Autriche	+431205776505
RIA France SAS (SIRET 493 473 003 00280)	France	1-3 Rue du 19 Mars, 1962 92230 Gennevilliers, France	+33172285020
RIA Financial Services Netherlands B.V. (Numéro KVK 54883997)	Pays-Bas	Rozengracht 12 1, 1016 NB, Amsterdam, Pays-Bas	020 262 40 88
RIA Envia Financial Services Belgium SPRL (Numéro d'entreprise 0891.796.224)	Belgique	Rue Joseph II 36-38. Boîte 6, 1000 Bruxelles (Belgique)	+32 2808 65 73
RIA Financial Services Ireland Limited (numéro d'enregistrement IE481946)	Irlande	40 Dominick Court Dominick Street lower, Dublin 1 (D01 YX44), Dublin (Irlande)	+35312332145
Ria Financial Services Limited (Numéro d'entreprise 04263192)	Royaume-Uni	Partie 7ème étage, North Block, 55 Baker Street, Londres, W1U 7EU, Royaume-Uni	+442074672539
RIA Lithuania UAB (numéro d'enregistrement 305592651)	Transferts d'argent en ligne depuis l'un des pays susmentionnés (sauf le Royaume-Uni)	Ukmergės g. 126, LT-08100 Vilnius, Lituanie	Appelez le numéro de téléphone indiqué pour chaque pays
Euronet Payment Services Limited (Numéro d'entreprise 06975932)	Transferts d'argent en ligne depuis le Royaume-Uni	Part 7th Floor, North Block, 55 Baker Street, Londres, W1U 7EU, Royaume-Uni	